



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 19 octobre 2016 — N° 197

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter Mme Laura Duquet Legeais, lauréate d'un prix Leviers.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Comité de toponymie et d'histoire de Verchères.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la PME BDC.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le succès du Gala du Griffon d'Or.

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le travail de Mme Ginette Séguin, capitaine de la Sûreté du Québec.

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de souligner le travail des maisons des jeunes de Chicoutimi.

19 octobre 2016

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Binnerie du Carré enr.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Jeune Chambre de commerce de Drummond.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des bibliothèques publiques.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il dépose :

Un document intitulé *La déclaration des bibliothèques québécoises*.
(Dépôt n° 2641-20161019)

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la Nuit des sans-abri.

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

19 octobre 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 115 Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 115.

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 du Tribunal administratif du Québec;
(Dépôt n° 2642-20161019)

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de l'Office des professions du Québec.
(Dépôt n° 2643-20161019)

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité 2015-2016 de l'Institut de la statistique du Québec;
(Dépôt n° 2644-20161019)

19 octobre 2016

Le rapport annuel 2015-2016 du Bureau de décision et de révision.
(Dépôt n° 2645-20161019)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal;
(Dépôt n° 2646-20161019)

Le rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.
(Dépôt n° 2647-20161019)

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 du Conseil supérieur de l'éducation.
(Dépôt n° 2648-20161019)

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de la Société d'habitation du Québec;
(Dépôt n° 2649-20161019)

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 du Commissaire à la lutte contre la corruption;
(Dépôt n° 2650-20161019)

Le rapport annuel 2015-2016 du Bureau de la sécurité privée.
(Dépôt n° 2651-20161019)

19 octobre 2016

M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le plan stratégique 2016-2020 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 2652-20161019)

Mme Vien, ministre responsable du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015 de la Commission des relations du travail.

(Dépôt n° 2653-20161019)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 mai 2016 par Mme Lamarre (Taillon) concernant le maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être;

(Dépôt n° 2654-20161019)

La réponse à la question écrite n° 190 concernant l'achalandage des passagers et des véhicules sur les traverses Québec-Lévis, Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola, Matane-Baie-Comeau-Godbout et Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 septembre 2016 par M. Martel (Nicolet-Bécancour);

(Dépôt n° 2655-20161019)

La réponse à la question écrite n° 194 concernant l'état d'avancement des travaux découlant des recommandations d'un rapport du Protecteur du citoyen et qui a trait plus spécifiquement à la révision des modes de calcul de la contribution financière au placement d'enfants mineurs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 septembre 2016 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 2656-20161019)

19 octobre 2016

La réponse à la question écrite n° 195 concernant le respect des exigences fiscales spécifiques au Québec par Uber, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 septembre 2016 par M. Khadir (Mercier).

(Dépôt n° 2657-20161019)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 5, 6 et 18 octobre 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 53, Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires.

(Dépôt n° 2658-20161019)

Dépôts de pétitions

Mme Lamarre (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 641 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la fermeture de l'Unité interne de santé mentale du Centre hospitalier de La Sarre.

(Dépôt n° 2659-20161019)

Mme Lavallée (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 891 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'intégration des parents ayant fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur dans la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes.

(Dépôt n° 2660-20161019)

19 octobre 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Lamarre (Taillon), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant les négociations avec le gouvernement fédéral sur les transferts en santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charette (Deux-Montagnes), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Bergeron (Verchères) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre son soutien au peuple haïtien touché par l'ouragan Matthew;

QU'elle offre son appui à Haïti pour des élections libres et démocratiques le mois prochain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

19 octobre 2016

QUE l'Assemblée nationale félicite nos athlètes olympiques et paralympiques pour leur performance exceptionnelle aux Jeux de Rio;

QU'elle reconnaisse que ces athlètes sont de véritables sources d'inspiration et de fierté pour la population et nos futurs athlètes de la relève et aussi, des ambassadeurs de qualité pour le Québec;

QU'elle souligne les efforts que ces sportifs investissent au quotidien pour atteindre les plus hauts sommets.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), présente une motion concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Europe; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;

19 octobre 2016

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission; puis elle se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats d'initiative;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'organiser la suite du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec; puis afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission.

19 octobre 2016

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, ainsi que l'amendement transmis par M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption du principe

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, propose que le principe du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 99 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 99 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

19 octobre 2016

À 12 h 09, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Gaudreault (Jonquière) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il mette immédiatement un cran d'arrêt à toute mesure de centralisation de ses services qui nuit aux régions du Québec;

QU'elle demande au gouvernement de nommer à la fonction de ministre des Régions et de ministre du Développement régional un député provenant d'une région ressource du Québec;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de modifier la composition de son comité consultatif sur l'économie et l'innovation afin qu'il comprenne cinq représentants des régions du Québec, dont deux de la région de la Capitale-Nationale.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 20 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 40 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

19 octobre 2016

Le débat s'ensuit.

M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, propose :

QUE la motion du député de Jonquière soit amendée de la manière suivante :

Au deuxième alinéa, remplacer le mot « ressource » par les mots « éloignée des grands centres urbains »;

Au troisième alinéa, remplacer les mots « cinq représentants des régions du Québec, dont deux de la région de la Capitale-Nationale » par les mots « une représentation appropriée des régions du Québec dont celle de la Capitale-Nationale ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il mette immédiatement un cran d'arrêt à toute mesure de centralisation de ses services qui nuit aux régions du Québec;

QU'elle demande au gouvernement de nommer à la fonction de ministre des Régions et de ministre du Développement régional un député provenant d'une région éloignée des grands centres urbains du Québec;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de modifier la composition de son comité consultatif sur l'économie et l'innovation afin qu'il comprenne une représentation appropriée des régions du Québec dont celle de la Capitale-Nationale.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Gaudreault (Jonquière) et sur la motion d'amendement de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) accepte la proposition d'amendement de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle.

19 octobre 2016

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, les votes sur la motion d'amendement proposée par M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, et sur la motion proposée par M. Gaudreault (Jonquière) sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 20 octobre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 02, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 20 octobre 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON